

Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°177 :

Pour payer les frais de 1 € par lecteur/auditeur C'EST ICI : URGENT ! MERCI !

Vendredi 21 Avril 2017,

La prochaine est prévue pour le Vendredi 28 Avril 2017)

Sauf blocage financier si je ne reçois toujours rien sur Paypal, ou... de santé, si crise cardiaque p.e. .

INCIPIIT PERMANENT : **La Politique Intérieure a pour buts :**

- 1) De conformer le Territoire, par des infrastructures adaptées, aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, *à force de violations de sa LOI FONDAMENTALE*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'EDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômés privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique *des risques mortels les plus graves connus historiquement comme les famines, la tuberculose ou la peste noire, interdisant de nuire à la santé humaine*, si peu que ce soit.
- 7) Respecter tous, partout, et toujours le principe de DROIT FONDAMENTAL : " D'abord, ne pas nuire " (Primum non nocere) !
- 8) Dernière modification le 17 Février 2017.

Vous êtes sur l'antenne de "La VOIX du SILENCE"...

Les Français Chrétiens parlent à tous les Français de souche et aux assimilés sincèrement, à tous les Européens de même, et à tous les habitants de bonne foi du monde entier !

Les démons de Satan sont lâchés sur la France qu'ils ravagent de leurs vices, de leurs pillages, de leurs assassinats. Ils sont partout, à tous les postes, dans toutes les fonctions, dans tous les trafics et tous les crimes.

Avec toute la hauteur de vue et le recul maximal possiblement atteignables avec des moyens matériels arrachés à la pauvreté personnelle qui est aussi celle de "Radio-Silence" elle-même,

Aujourd'hui, je vais vous parler de cette incroyable :

N'oubliez pas les frais de 1 € par lecteur/auditeur PAYER ICI : URGENT ! MERCI !

« BATAILLE D'APPRENTIS DICTATEURS EN PLEINE INVASION DU PAYS !... »

La loi 55-385 du 3 Avril 1955 relative à l'État d'Urgence précise en son Article 4 :

([En savoir plus sur cet article...](#) modifié par l'[Ordonnance 60-372 1960-04-15 art. 1 JORF 17 avril 1960](#))

" La loi portant prorogation de l'état d'urgence est caduque à l'issue d'un délai de quinze jours francs suivant la date de démission du Gouvernement ou de dissolution de l'Assemblée nationale ".

MAIS...

[La Loi 2016-1767 du 19 Décembre 2016](#) prorogeant l'application de la loi de 1955 jusqu'au 15 Juillet 2017 a, elle, prévu en son article 4 :

([En savoir plus sur cet article...](#))

" Pendant la période de prorogation prévue à l'article 1er de la présente loi, l'article 4 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence n'est pas applicable en cas de démission du Gouvernement consécutive à l'élection du Président de la République ou à celle des députés à l'Assemblée nationale "

Apparemment le Conseil Constitutionnel n'a rien trouvé à redire. Pourtant, une prorogation de l'application prévue par une loi ancienne respectueuse de la primauté de la Constitution sur n'importe quelle loi, ne peut être modifiée par une loi postérieure prétendant l'appliquer. La prorogation du 19 Décembre dernier viole ouvertement la Constitution en méprisant ses Institutions : Gouvernement et Assemblée Nationale. **Légalement, l'État d'Urgence en vigueur le 15 Mai à Zéro Heure restera en vigueur jusqu'au 15 Juillet à Minuit, nonobstant l'élection du nouveau Président de la République.**

Cette volonté de l'ancienne majorité de matérialiser durablement l'État de guerre ouverte (3) sur le territoire suite à son invasion massive par des illégaux, donc inconnus (en principe !?) du Gouvernement et de l'Administration républicaine française, ayant volonté ouverte de tuer, massacrer, incendier, égorger, piller, voler sur tout le territoire, à commencer par l'attaque des Français de souche et les Chrétiens, est évidente. Elle implique trois conséquences politiques :

- 1- L'élection du nouveau Président du régime et des députés de l'Assemblée législative, est ignorée.*
- 2- Cette disposition encourage le maintien en place du Gouvernement actuel nommé par François jusqu'à une éventuelle "motion de censure" des députés à l'ouverture de la nouvelle session !*
- 3- La cohabitation entre le nouveau Président et CE Gouvernement-là s'annonce dure en cas de changement réel de cap politique !*

Dans cette situation où ***il est porté évidemment atteinte à l'intégrité du territoire***, nos militaires sont engagés 24/7 contre le "terrorisme" et exigent un Chef de qualité à la hauteur, le nouveau Président le 15 Mai à Zéro heure devient principalement le Chef des Armées. Ce qui semble appeler la nécessité d'un changement de cap drastique...

La CONSTITUTION précise, en son article 89, que : "... *Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire* ". Or, plusieurs des candidats ont affirmé leur volonté individuelle d'entamer une procédure de révision constitutionnelle dans le cadre de la Constitution actuelle, ce qui leur est interdit par la situation de guerre officiellement proclamée sur le territoire !

Voilà qui en dit long sur l'incapacité des candidats à remplir proprement leur fonction !

Ceci posé, nous allons maintenant noter les coups bas, moyens, et hauts que se portent ces onze candidats en contravention complète avec la sérénité et l'objectivité requise par la charge la plus lourde de France que l'un d'eux devra soutenir en pleine guerre sur le Territoire et partout dans le monde.

Le chroniqueur supporte 1€ de frais p/édition & p/ lecteur ou auditeur. Pour les REMBOURSER, c'est ICI !

On apprend que François FILLON est toujours domicilié et inscrit sur les listes électorales de l'arrondissement de l'Hôtel Matignon qu'il n'a pas changé depuis sa démission du poste de Premier Ministre. Ce même FILLON arrivé largement en tête des parrainages avec 25,4 % prévoit un pilotage dur de l'application des lois Travail et des Finances et " rappelle que ça concerne l'abrogation des 35 heures et de la durée du travail, le nouveau code du travail, la réforme fiscale du capital (seulement), la réforme de l'assurance chômage, celle de l'apprentissage, les économies sur le prochain budget "... [Précise "Délit d'Images"](#). **Avec une réforme constitutionnelle** à la clef portant sur la convergence de tous les régimes sociaux publics et privés prévue en Septembre. Ce faisant, il répond aux requêtes du MEDEF qui le soutient en retour. Il n'en faut pas plus pour que cette recherche de JUSTICE sociale et de LIBERTE professionnelle et économique, provoque l'IRE des commentateurs comme dans ce journal... Ce même journal rappelle encore que " [les CATHOS ne devraient pas voter FILLON à cause de son engagement de ne pas revenir sur la loi Taubira](#) ", oubliant les 12 arguments catholiques en sa faveur. Son adhésion au CRIF et au groupe BILDERBERG a été utilisée contre lui pendant la primaire des LR+PCD. Les rappels de l' "Affaire Pénélope, l'épouse, et des enfants FILLON" tendaient jusqu'à cette semaine à enfoncer le Candidat le mieux placé par les Grands électeurs. MAIS ...

François HOLLANDE s'est mis à redouter officiellement l'effondrement potentiel de tout le centre de la vie politique habituelle appelé UMPS au profit d'une finale MELENCHON-LE PEN dite "des extrêmes" ! Il a même dit que les primaires furent " une erreur qui faisait disparaître les partis de gouvernement ". Du coup on revoit FILLON partout en position "admissible" - sous réserves ! - afin d'obtenir une finale selon les vœux du régime : MACRON-FILLON. Pourtant les sondages du "*mainstream*" médiatique portant sur 904 électeurs

inscrits offrent des finales hypothétiques favorables à MACRON dans tous les cas et surtout contre LE PEN en date du 14 AVRIL, p.e. :

OpinionWay : MACRON 22%, MLP 23%, FILLON 20 %, MELENCHON 17%.

HARRIS INTERACTIVE : MACRON 24%, MLP 22%, FILLON 20%, MELENCHON 19%.

Un sondage, pas du tout scientifique, mais plus spontané de 19.656 volontaires, donne à la même date :

mesopinions.com : MACRON 7%, MLP 14%, FILLON 27%, MELENCHON 25%.

Du coup, le MACRON de fabrication industrielle médiatico-systémique politicien garantie, protégé de toutes les attaques personnelles au contraire des dix autres, reçoit tous les soutiens des pantins du régime jusqu'à ce J-M BAYLET à côté duquel on est étonné de voir LE DRIAN, quand même Ministre de la Défense. BREIZH-INFO parle même de "*La fabrique d'Hommes produits par les médias mainstream*" ! J'ajoute par tous les sbires du régime aux ordres du mondialisme... Quel Malheur !

Face à cette énorme machine de guerre de propagande intoxicante et désinformante, MLP "*la fasciste*" selon MELENCHON, lui-même "candidat du Diable" avec ses 666 parrainages flashés le 18 mars dernier, appellent à l'Insurrection publique : MLP à l' "**Insurrection nationale**", J-LM à l' "**Insurrection citoyenne**" !! Je croyais qu'inciter à la révolte contre le régime était un délit, voire un crime ? Se rendent-ils compte qu'ils pavent leur enfer futur s'ils arrivent aux commandes ? N'importe qui pourra dire : " Je fais comme le Président, j'appelle à l'insurrection, cette fois contre lui " et devra alors ne pas être inquiété non plus... DINGUE ! MLP se voit combattue officiellement par 7 obédiences sur les 85 connues de la Franc-maçonnerie ce qui ne risque pas d'arriver à MELENCHON "*Franc-Maçon de père en fils*", je le cite. Les Syndicats agonisent MLP de tous les maux potentiels. Le Parlement Européen est même saisi d'une énième demande officielle de l'administration judiciaire française de levée de son immunité parlementaire avant le 7 Mai. A quoi bon tout cela alors qu'elle est en position battue dans tous les cas de figures ? Ce que pense aussi Jean-Marie LE PEN... Faut-il que le régime ait peur du Peuple, quand même ?!

Avec une telle... pagaille, pour ne pas parler vulgairement, les gens sont dégoûtés et s'orientent vers l'abstention que les Instituts de sondages tentent d'autant plus de minimiser qu'ils savent quelle va être très élevée. Ils s'arrachaient les cheveux hier Jeudi 20 Avril et en arrivaient à prédire une finale à TROIS dont deux *ex aequo* ! Sans doute pensent-ils FILLON-MACRON-MELENCHON et/ou MLP peut-être ?

En tout cas, "*le premier parti de France*", celui des abstentionnistes, semble bien le mieux structuré fondamentalement. A Sarcelles, se répand, selon l'EXPRESS, cette litanie sur les marchés: "*Les Français qui votent sont des masochistes*" ! Bien vu... pour une fois. 20Minutes.fr note que "*le vote d'adhésion au système est très bas chez les 18-30 ans*" ! C'est si vrai que le 23 Mars déjà, le même journal notait qu' "*un jeune sur cinq n'en a plus rien à faire de la politique*" ... L'abstention se nourrit aussi de ces constats indéniables rapportés par délitimages.org :

78% considèrent que les partis politiques constituent un frein à l'amélioration de la situation ! Ce qui rejoint ce que disait le Général TAUZIN...

78 à 81% jugent que HOLLANDE n'a pas tenu ses promesses et que son bilan est négatif !...

77% voient que la démocratie fonctionne de moins en moins bien...

74% pensent que les élus sont trop souvent corrompus...

64% estiment que les "médias" ne sont pas ce qu'ils devraient être : indépendants, dont 91% qu'ils nous mentent carrément, quand 54% constatent des partis pris négatifs contre certains (FILLON, MLP ...) !

59% des femmes constatent qu'elles ne se sentent plus en sécurité nulle part...

Cest alors que le 19 Avril, Mercredi, l'Union Nationale des Écrivains de France adresse une lettre ouverte aux onze candidats pour qu'ils s'engagent à faire de cette année l'AN 1 de la reconquête de la langue française contre le tout-anglais que le Gouvernement actuel a osé afficher sur la TOUR EIFFEL avec le honteux "SHARE 2024". Ceci pour que la France s'éveille à nouveau dans le monde. La base de cette requête en forme de testament post mortem réside dans deux appels de l'Académie française :

1- du 5 Décembre 2013 : "*faire de l'année qui vient l'année de la reconquête de la langue française et d'abord au sein de l'école qui la porte et la transmet*".

2- du 9 Avril dernier : "*l'A.F. déplore que la langue soit absente des débats auxquels donne lieu actuellement la campagne pour l'élection présidentielle et s'étonne du silence observé par les différents candidats sur cette question, alors même que l'attachement à la langue est regardé par les Français comme l'expression première du sentiment d'appartenance à la Nation*"... enfin, par les Français de souche, de cœur, d'adhésion...

Si pas encore fait ? Pour payer les 1 €, C'EST ICI : ULTRA-URGENT ! MERCI !

Conclusion générale du jour : Alors que " *tous les clignotants sont au rouge* " en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud, en Ukraine, etc. et que nous allons " *vers une guerre mondiale* " (4), " *l'Occident rêve d'une confrontation avec la Russie et tente de pousser à la guerre* " dit SputnikNews.fr qui note que l'opération SUMMERSHIELD de l'OTAN s'étend en LETTONIE sur des scénarios sans ambiguïté. Nous reparlerons de tout cela dans une chronique - lourde ! - consacrée à la DEFENSE, laquelle occupe malheureusement bien peu de place dans la campagne alors que l'Armée française désespère. En tout état de cause, il est urgent pour la France de revoir complètement son soutien actuel au schéma otanesque ! Revoir la relation franco-russe sur des bases réalistes est une nécessité absolue et cela semble A MINIMA une base commune aux candidats présélectionnés par le système. Un seul candidat paraît clair, hier 20 Avril : François FILLON a dit clairement " *la Crimée est un territoire russe* " ! Ce qui laisse supposer qu'il abandonnerait le schéma américain d'OBAMA de sanctions contre la Russie ?

En tout état de cause, comme je l'ai déjà soutenu précédemment, " *la France s'enfoncé dans le marécage mondialiste* " comme le déclarait récemment le "Comte de Paris". Henri d'Orléans, dans un ouvrage intitulé, " *la Royauté de l'Homme* " qui sent la Franc-maçonnerie à plein nez, délivre " *une vision sombre du monde où l'être humain n'est plus que le pion d'un jeu de Monopoly planétaire* ", ce qui est évident depuis longtemps. La France est effectivement confrontée à une crise d'identité très grave et à la nécessité de récupérer sa Souveraineté perdue entre les mains du Gouvernement mondial. Elle ne peut en sortir qu'en revenant à ses fondamentaux dans tous les domaines : s'appuyer sur ses identités locales, culturelles, linguistiques, gastronomiques, économiques, éducatives etc... Le retour à la langue française nécessite l'interdiction de l'anglo-américain partout, à tout moment, dans une "loi TOUBON" renforcée, et appliquée fortement. L'égalité publique-privée dans tous les domaines juridiques, économiques, statistiques, sociaux, etc. est effectivement une des conditions gravissimes du retour de la France dans son identité et sa Souveraineté par l'Unité des Français alors retrouvée. Gérard DEPARDIEU, dont chacun sait qu'il ne m'est pas un modèle, dit récemment, relayé par ré-information dissidente :

" *Quand on vit de la naissance à la mort avec de l'argent public, comme HOLLANDE, AYRAULT, SAPIN et quelques millions d'autres,... qu'on bénéficie d'un système de retraite réservé à sa seule catégorie,... et qu'on n'a jamais investi un euro dans une entreprise,... on doit avoir A MINIMA l'honnêteté de ne jamais prononcer le mot "égalité", ni d'exiger des autres, fussent-ils devenus riches, plus de solidarité qu'on ne s'en impose à soi-même* " !

Alors, moi, quand je vois ces onze candidats à la charge suprême, tous vivant de l'argent public depuis toujours ou presque, pour presque tous, quand je les vois s'entre-tuer par médias et juges fonctionnaires interposés servilement, cela me fait vomir. Je n'ai jamais aimé ce régime mais maintenant je le hais ! Alors que des candidats honnêtes et dévoués au BIEN PUBLIC devraient au contraire fuir la charge et ne l'accepter que dans le seul but de SERVIR, sans salaire, juste sur indemnité limitée au mandat, j'attends toujours l'homme providentiel qui n'est donc pas pour le 14 Mai au soir, malheureusement encore.

LMDM

Chronique rédigée sur 3 Pages, plus les photos et les annexes ponctuelles.

Ma SEBILE est VIDE ! BRAVES GENS, UN EURO SEULEMENT, SVP !?

Votre adhésion à RADIO-SILENCE de 20 €/an et par lecteur/auditeur de toutes les chroniques et travaux nécessaires suffirait à l'association pour défrayer les bénévoles comme elle en a le devoir légal mais qu'elle ne peut remplir à ce jour. Pensez-y ! D'où l'appel personnel d'1 € par parution ! Mais aussi à venir aux grandes réunions annuelles de rencontres des auditeurs/lecteurs avec les chroniqueurs organisées par le bureau de l'association et ses gentils membres efficaces. De telles réunions de milliers de gens seraient des plus efficaces pour notre cause : celle de la VERITE en Jésus-Christ en toutes choses.

CPI par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS**. Chroniqueur sur RS et adhérent à 20 €/an de RS en sus !

Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Director de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.



Annexes :

1) **HUMOUR de CHIEN :**

<https://www.youtube.com/embed/Vogp-n1-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle l'HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

Rappel permanent de la menace que l'ennemi ne nous laissera désormais plus très longtemps le droit de prendre avec le sourire sous peine d'égorgement en place publique !

2) MACRON a épousé au civil une ex-femme mère de trois enfants d'un autre . S'il était élu, en place à l'Élysée, ce serait encore une famille civile dite "recomposée". Donc encore un modèle de ce qu'il ne faut pas faire en sus de ce qu'il est lui-même :

Sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron :

" **Emmanuel Macron**, né le **21 décembre 1977** à **Amiens**, est un **homme politique**, ancien **haut fonctionnaire** et **banquier d'affaires** * français.

Diplômé de l'ENA en 2004, il devient **inspecteur des finances** avant de commencer en 2008 une carrière de banquier d'affaires chez **Rothschild & C^{ie}**. Membre du **Parti socialiste** entre 2006 et 2009, il est nommé **secrétaire général adjoint** au **cabinet du président de la République française** auprès de **François Hollande** en 2012 puis **ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique** en 2014 dans le **gouvernement Manuel Valls II**.

En **avril 2016**, il fonde son mouvement politique baptisé **En marche !** Ensuite, il démissionne quatre mois plus tard de ses fonctions de ministre³. Le **16 novembre**, il annonce sa candidature à l'**élection présidentielle de 2017**."

Sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Banquier_d%27affaires : * **Banquier d'affaires**

Le banquier est un associé ou un employé d'une banque d'affaires.

(NDLR = LMDM précisions : Parler de "banquier" en parlant d'un employé de banque de dépôts au contact des clients populaires en agences est un authentique NON-SENS. Surtout qu'en plus il n'ont la plupart du temps jamais obtenu même leur CAP banque et qu'ils sont donc restés de simples apprentis au SENS PROPRE)

Sa fonction consiste à conseiller des clients de type États ou entreprises en ce qui concerne leurs besoins et leur structure de financement, ou au contraire leurs investissements et prises de participations/acquisitions. Concrètement, un **banquier d'affaires gère des émissions obligataires, des augmentations de capital ou propose des opérations de fusions-acquisitions.**

Le métier de banquier d'affaires est donc de vendre des prestations d'ingénierie financière et non pas des crédits ou investissements. Au sens strict, une banque d'affaires n'est donc ni une banque de dépôts, ni un établissement de crédit, mais une société de conseil, stratégique et financier, dont les seules ressources sont les honoraires qu'elle facture aux clients qu'elle conseille. Elle n'a donc pas de conflit d'intérêt avec des activités de crédit ou de financement dont elle est indépendante.

Le banquier d'affaires, à titre individuel ou au titre de sa société, est agréé, de par son adhésion obligatoire à une association professionnelle (de type CIF), ou par un statut de type prestataire de services d'investissement (PSI), ou dans un statut plus large d'établissement de crédit quand il agit dans le département « Corporate Finance » d'une banque. Il est de ce fait nécessairement enregistré sur une liste tenue par l'**autorité des marchés financiers** (AMF) avec **au moins le même statut que les conseillers financiers ou les analystes financiers.**

3)

http://lesalonbeige.blogs.com/my_weblog/2015/11/petit-r%C3%A9sum%C3%A9-des-%C3%A9v%C3%A8nements.html

Mon commentaire :

Sans aller jusqu'à A.F., j'ai tout de suite apprécié l'exemplaire imbécillité de ces malades mentaux ceinturés d'explosifs, en train de flinguer à tout va les opposants à 81% des HOLLANDE, VALLS et CONSORTS qui ont décidé de la politique à laquelle ils ont déclaré la guerre ! Autrement dit, ils ont flingués leurs "alliés objectifs" et rendus service à leurs ennemis déclarés. Faut-il qu'ils soient bêtes, quand même ! Ce qui est dommage c'est que leur bêtise soit mortelle pour d'autres qu'eux...

http://lesalonbeige.blogs.com/my_weblog/2015/11/quand-fran%C3%A7ois-hollande-donne-raison-%C3%A0-aymeric-chauprade.html

14 novembre 2015

Quand François Hollande donne raison à Aymeric Chauprade

Combien de fois avons-nous entendu ce matin "Nous sommes en guerre" ? François Hollande lui-même a déclaré :

*" Ce qui s'est produit hier à Paris et à Saint Denis près du stade France est **un acte de guerre** (...) C'est un **acte de guerre** commis par une armée terroriste (...) **C'est un acte de guerre** préparé, organisé, planifié de l'extérieur et avec des complicités intérieures "*

Mon commentaire :

A l'écouter, Aymeric CHAUPRADE confirme pour lui-même que les "fondamentalistes musulmans" voient le Coran comme leur future "Constitution" en France. Or, je repense de mémoire que la "Sourate = chapitre" dite "de la vache" est, sinon, la plus longue, du moins une des plus longues histoires racontées dans cette "Constitution". Quand on sait, de plus, que les sourates sont classées par ordre de quantité de mots et de lignes, et en plus à l'envers, le début du bouquin étant à la fin en arabe, je vois mal un tel recueil d'absurdités et d'histoires sans intérêt devenir la "Constitution " de quelque chose qui tienne debout. En fait de : "Saint Coran", il s'agit surtout d'une bible au rabais, valant mode d'emploi des viols, pillages et massacres en tous genres. Je rappelle que ce bouquin contient les fameux "Versets sataniques" dénoncés par Salm RUSHDIE... L'Islam n'a rien à faire en France, ni, d'ailleurs, nulle part dans le monde.

LMDM

4) Source : "Les 4 Vérités" du 18 Avril.